



COUPE DE FRANCE **CRÉDIT AGRICOLE**

NOMBRE DE CLUBS QUALIFIES AU TERME DU 6^E TOUR DE LA COUPE DE FRANCE CREDIT AGRICOLE **SAISON 2026/2027**

Sur proposition de la Commission Fédérale de la Coupe de France, Comité Exécutif adopte la répartition du nombre de clubs par Ligue métropolitaine au terme du 6ème tour de la Coupe de France Crédit Agricole pour la saison 2026-2027 (hors clubs de Ligue 1 McDonald's et Ligue 2 BKT).

LIGUES REGIONALES	
AUVERGNE/RHÔNE ALPES	20
BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE	9
BRETAGNE	15
CENTRE VAL DE LOIRE	6
CORSE	2
GRAND EST	20
HAUTS-DE-FRANCE	21
MEDITERRANEE	5
NORMANDIE	9
NOUVELLE-AQUITAINE	15
OCCITANIE	11
PAYS DE LA LOIRE	11
PARIS ILE-DE-FRANCE	11
TOTAL	155

Le nombre total de clubs par Ligue métropolitaine est de 155, comme lors de la saison 2025-2026.

A ces 155 clubs participants au 7e tour s'ajoutent les 11 clubs d'Outre-Mer (2 représentants guyanais, martiniquais, guadeloupéens et réunionnais et 1 représentant calédonien, tahitien et mahorais) et les 18 clubs de Ligue 2 BKT, pour un total de 184 clubs, soit 92 matchs.

Les 18 clubs de Ligue 1 McDonald's intégreront la compétition lors des 32es de finale.

Dans l'hypothèse où le club participant à l'UEFA Ligue Europa en tant que Vainqueur de la Coupe de France ne dispute pas le Championnat de France de Ligue 1 2026-2027, mais participe à un autre championnat de niveau inférieur, ce club est exempté des huit premiers tours.

Le nombre de clubs métropolitains issus du 6ème tour serait de ce fait réduit en fonction du championnat 2026-2027 auquel participe réellement le club participant à l'UEFA Ligue Europa au titre de la Coupe de France Crédit Agricole. Dans ces conditions, le COMEX reviendrait vers les Ligues régionales concernées et notamment celles qui bénéficieraient d'un qualifié en moins.